



On va régler cela en interne !

L'incident avec le capitaine soulève des inquiétudes légitimes. **La CGT pénitentiaire** observe la situation avec attention et possède une opinion bien tranchée sur la question.

Récemment, lors de la visite du Directeur interrégional adjoint, notre équipe de sécurité pénitentiaire a pu s'exprimer librement, et des vérités ont émergé. L'intention était claire : établir une base solide pour avancer positivement. Cependant, il semble que cette perspective ne soit pas partagée par tous. La direction d'une équipe est un défi en soi ; compliquer les choses en prenant des mesures clivantes est contre-productif. **Monsieur l'officier, allez-vous emboîter le pas à ceux que vous avez précédemment critiqués ?**

Des propos préoccupants ont été tenus lors de notre récente délégation, où il a été dit que notre directeur souffrait de troubles psychiatriques. Cela a été entendu par la **CGT**, mais quelle est la suite ? Serait-ce de l'obstination ou du harcèlement ? La **CGT**, bien qu'elle ne puisse diagnostiquer, prendra les mesures nécessaires pour interroger la Direction Interrégionale sur la justesse de vos décisions.

Nous ne disposons peut-être pas de toutes les données relatives aux heures supplémentaires effectuées par les collègues, mais nous nous engageons à vérifier ces informations scrupuleusement.

Quelles démarches un agent doit-il entreprendre pour maintenir son jour de repos hebdomadaire ? La **CGT pénitentiaire** s'interroge, sachant que cet agent est souvent sollicité pour des remplacements.

La **CGT pénitentiaire** réitère son engagement à défendre la santé physique et mentale des agents et reste vigilant face à toute atteinte à leur bien-être.

Nous n'hésiterons pas à soutenir nos collègues dans toutes les procédures nécessaires.

"Un bon management se mesure non pas à l'absence de problèmes mais à la capacité de les traiter avec humanité et justice."